

<b>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique)</b> <b>Conseil Municipal du</b>  <b>Lundi 10 Mars 2025</b>	<b>DATE DE CONVOCATION : 3 mars 2025</b> <b>DATE D’AFFICHAGE : 4 mars 2025</b>  Nombre de Conseillers en exercice : <b>19</b> Nombre de Conseillers présents : <b>16</b> Nombre de Conseillers votants : <b>18</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L’an deux mil vingt-cinq, le lundi 10 mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire.

**Présents** : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Mesdames Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Nicolas CITEAU) et Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON, adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Delphine JOFFRAUD, Monsieur Yves LINGER, Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Gilles CHASSIER, Madame Estelle HERVY, Mesdames Bernadette BROSSEAU et Anne GROLEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Jean-Pierre BUCHEL), Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

**Absents excusés** : Monsieur Nicolas CITEAU, Monsieur Jean-Pierre BUCHEL.

**Absente** : Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE.

**Pouvoirs** : Monsieur Nicolas CITEAU a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT et Monsieur Jean-Pierre BUCHEL a donné pouvoir à Madame Anne GROLEAU.

Madame Chantal LEYE a été élue secrétaire de séance.

**DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAF DANS LE CADRE D’UN APPEL A PROJETS  
D’INVESTISSEMENT**

La Caf de Loire-Atlantique souhaite pérenniser et améliorer l’offre des accueils de loisirs pour répondre aux besoins des familles et des enfants en offrant un cadre d’accueil de qualité et respectueux des enjeux environnementaux. A ce titre, elle propose aux collectivités de lui soumettre des demandes de subvention d’investissement dans le cadre des ALSH.

Les financements accordés pour cet appel à projets peuvent être de différents ordres :

	Financement socle maximal	Financement maximal majoré
		Développement durable « labélisation et certification »
Création ou rénovation, transplantation avec développement de l’offre	270 000 euros	350 000 euros
Rénovation, transplantation avec maintien de l’offre	150 000 euros	180 000 euros
Achats de matériels et de mobiliers	25 000 euros	--

Il est proposé aux membres du conseil de déposer auprès de la CAF une demande de subvention pour différents travaux de rénovation, à savoir :

Aménagements extérieurs et végétalisation :

- Renaturation de la petite cour de l'ALSH partagée avec l'école H. Cadou afin de végétaliser cet espace bitumé.
- Remplacement de la terrasse en bois côté jardin de l'ALSH devenue dangereuse après 15 ans et donc inapproprié à l'accueil et à la sécurité des publics et du personnel, éclis, trous et risque de glissade par temps humide ou gelé.
- Réfection et réensemencement de gazon du jardin de l'ALSH.
- Création de carrés d'herbes aromatiques.

Vu l'avis favorable de la commission enfance jeunesse du 3 février 2025.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la demande de subvention d'investissement ALSH 2025 auprès de la CAF.

Reçu au contrôle de légalité  
le 11/03/2025  
Publié ou notifié  
le 13/03/2025  
Le Maire,

Jean-Pierre BERNARD  
Maire

